L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 16 AOUT 1892.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES.

STÉNOGRAPHE et Typewriter. — Se dresser : anglais, de sa propre main, ledi quant le salaire que l'on désire. T. O. Drawer No 22 16 août—11

UNE Belle boîte classée pour personne de Chine ou voir cric pour remplir un espace d'environ cinq pieds. Dire le prix, l'endroit, où l'on a vu voir la boîte. Adresser par lettre à la Boîte No 212 à la Poste.
11 août—1 semaine.

ON demande un homme seul ou avec sa femme, l'homme comme garçon d'écurie avec 30 malade, la femme pour la cuisine si elle le désire. S'adresser à J. H. Seelen que P. O., La 2 août—1 m

ON demande à acheter des tableaux à l'huile, bronzes, vases et objets antiques. S'adresser à Garrison, 194 rue de Chanel 27 juillet—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. B. Trapolin vs. L. Stiller.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOU-velle Orléans.—No 16,429.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ordinairement occupés par le défendeur, No 153 rue Roman, entre St-Charles et Carondelet, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 23me jour d'août 1892, à 11 heures A.M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, vitrières, comptoirs et toilettes, etc., etc., d'après un inventaire enregistré en sous bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
11 août—11 18 23

Adam Schamdorf vs Henry Williams.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Ville Orléans, Lse No 16 426.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ordinairement occupés par le défendant, Henry Williams, au No 150 rue Bienville entre Bourgogne et Nord Rampart, le deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 26 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison, d'après un inventaire enregistré en sous bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
15 août—15 20 26

A. H. Costa vs Mendelson & Gardner.

DEUXIEME COUR DE CITÉ DE LA NOU-velle Orléans—No 16,455.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au local occupé par les défendeurs au coin de Carondelet et Little Wood Resort, à environ douze milles de la ville de la Nouvelle Orléans, sur le New Orléans and North Eastern Railroad, le MERCREDI, 17ème jour d'août 1892, à 2 heures et demie P. M., à l'arrivée du train de 3 heures P. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison. Contenant d'une barroche consistant en iquenta, verrerie, gazière, chaînes, table, etc., et aussi le ball room exprès dit dit "Little Woods Resort," expirant le 30ème jour de septembre 1892, avec privilège de maisons à bain.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, d'après un inventaire enregistré en sous bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
6 août—6 16 17

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE du District pour la paroisse d'Orléans.—No 36,392—Division D.—Dans l'affaire de Charles D. Montgomery, interdite, Attendu, qu'Edouard Richelle Porter, de Louisville, Kentucky, curateur de la personne et des biens de Charles D. Montgomery, interdite, a demandé à cette cour par l'intermédiaire de son agent et fondé de pouvoir spécial, Mille Ronald Ravinia Rogers, l'autorisation de prendre possession de, d'exiger, mener des procédures pour recouvrer et transporter de soi Etats-Unis les biens droits et créances appartenant à la dite interdite. A ces causes le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la première publication de cet avis, les motifs pour lesquelles la demande de dit curateur ne devrait pas être accordée.

Par ordre de la Cour.
NOUVELLE-ORLEANS, 3 août 1892.
EUG. D'HÉRICE,
Député Greffier 5

Sept—5 12 19 26—sept 2

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Veuve J. Schweitzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 35,941.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Félix J. Dreyfous, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
Greffier.
16 août—16 20 25

Succession de Jno. V Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,479—Division "A" —Attendu que Mme Emma P. Moore a présenté une pétition à cette cour à l'effet d'obtenir l'autorité d'administration dans la succession de feu Jno. V. Moore, décédé intestat; Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
16 août—16 20 25 Greffier.

Succession de Pierre G. Rousseau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,798.—Division "A" —Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Ferdinand R. Lee, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
A. V. FLOTTE,
10août—10 13 19 Greffier.

Succession d'Aimée Evers, femme décédée de J. R. Winchester.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,408—Division C —Attendu que Joseph R. Winchester a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir l'autorité d'administration dans la succession de feue Aimée Evers femme décédée de J. R. Winchester; Avis est donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
5 août—5 10 13 Greffier.

Succession de Jean F. Schweitzer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,492—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte définitif présenté par Thomas J. McMillan, syndic de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE,
16août—16 20 26 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de la District pour la paroisse d'Orléans.—No 31,022 — Division D.— Henry and Brown et leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de la dite succession de Henry et Brown et W. G. Henry et Harry T. Brown, les membres individuels soit convoquée pardevant Octave Pavy, notaire, dans et pour la paroisse d'Orléans, le JEUDI, 1er septembre 1892, et qu'un avis de ladite réunion soit donné aux créanciers connus et inconnus par publication en outre, conformément à la loi. Ladite réunion devant convoquée pour fixer le temps, l'endroit, les formes et mon élection pour lesquels la propriété cédée par les dits insolvables sera vendue.

Nouvelle-Orléans, 23 juillet 1892.
[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.
GEO. W. PRADEL, Député Greffier.
26 juil 27 au 1er sept

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,789—Division E.—Ordre de Cour.—Mary Reed et ses créanciers.—Comme il appert que le répit demandé par le débiteur dans ce cas a été refusé par un ordre de cette cour, et que les créanciers de Mary Reed, insolvable dans cette affaire, ont été requis et tenus de la manière prescrite par la loi pardevant Octave Pavy, notaire public, au No 108 rue Carondelet, en cette ville, le LUNDI, 15ème jour d'août 1892, à 11 heures A. M., dans le but de choisir un syndic ou liquidateur définitif, où s'en syndic, vendeur ou cessionnaire, sur les conditions de vente de sa propriété et sur toutes autres choses qui jugera à propos être soumises et que dans l'intervalle les poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit débiteur soient suspendues.

[Signé] H. M. MORGAN,
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division C, soussigné à la cause.

Pour copie conforme.
THO. H. MANUEL, Député Greffier.
13juil—2f en 30j

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 15 AOUT—CLASSE No 292
Tirage de 4 heures P. M.

33	24	35	23	28	57	5	29	59	14	74	13	—	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, en font un public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature
Ce 15 août 1892—4 heures P. M.
J. A. A. MOUSSEAU,
EDGAR FILIS, Pro tem.
Commissaires.

☞ Les plans de nos tirages questions pouvons être vu en tout temps dans toutes nos succursales

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L. S. L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et en franchise à 444 reprises différentes par partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semi-annuellement (Juin et Décembre) et les grandes classes simples à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique de la Nouvelle-Orléans.

Reconnue depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, demande ainsi qu'il suit :

Nous désirons, par les présentes, que nous soyons présidents à tous les tirages mensuels et occasionnels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous désignons et constituons en personne ces tirages qui nous en donnent l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à en servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

P. G. T. Beauregard
J. Fred Leeds
M. A. Labadie

COMMISSAIRES.

Nous nommons Banques et Banquiers pour vont tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

E. H. WALMSLEY, Pres. La. Nat. Bank
P. LANAUX, Pres. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Pres. U. S. Nat. Bank
CARL KOHN, Pres. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE ORLEANS,

MARDI, 13 SEPT. 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de...	$75,000, août	$75,000
1 Lot de...	20,000,.....	20,000
1 Lot de...	10,000,.....	10,000
1 Lot de...	5,000,.....	5,000
2 Lots de..	2,500,.....	5,000
5 Lots de...	1,000,.....	5,000
25 Lots de...	300,.....	7,500
100 Lots de...	200,.....	20,000
200 Lots de...	100,.....	20,000
300 Lots de...	50,.....	15,000
500 Lots de...	40,.....	20,000

[PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, août	$10,000
100 Lots de	200, —	6,000
100 Lots de	440, —	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, août	$19,980
999 Lots de	20, —	19,980
2,434 Lots se montant à		$265,460

PRIX DU BILLET:

Entier, $5; Deux-Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers (ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EX-PRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ FRACTIONS,

sur lesquelles nous paierons nous les frais et nous prenons d'avance les frais d'express. Les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adresses à PAUL CONRAD,
Nouvelle-Orléans, Lse.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

La Compagnie ayant passé des lots dédommagé ! service de la malle à TOUTES LES PARTIES, nous pouvons donc faire parvenir d'argent par express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage. Ecrivez nombreux vous, par Express, comme frais nuisance.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui lui fut accordée par la Constitution de l'Etat, et qui en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, est maintenant un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, contenue au Volume JUDQUIEN 1885.

En échangeant un lot ou la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle Orléans, que le Lot tiré à nom soit payable à la Nouvelle-Orléans ; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président, et que il soit endossé avec les signatures des Gens. Cassell, ayant assez la garantie de quatre banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il n'y a rien de système ludicrous et malhonnête adopté relativement à la marche pour lesquelles les Loteries Louisiane ont été conduites, que les acheteurs doivent y faire confiance, et que LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE est par d'autres, s'ils veulent la chance de lui acheter.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de résidence de valeur comme comme le No 199 rue Terpsichore.

Hinsks & Johnson versus Thomas W. Bothick, interdit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 34,966.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892 à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et appartenances qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle Carondelet, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, mesurant 30 pieds [illegible] sur 120 pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
11 août—11 18 22 29—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du quatrième district.

Alphonse Bandeau vs Michael Stephen Pendergast.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,181—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892 à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et appartenances qui s'y trouvent, servitudes et dépendances lui appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Isle borné par les rues Howard, Parillat, Lafayette et Delgado et connu sous le No 6 de l'Isle No 344, et lequel dit lot mesure vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Howard, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes en côté américaine, lequel dit lot forme une partie d'un lot désigné par le No 8 de l'Ist No 96 au plan de Barthay Lafayette Association.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juil—26—août 2 9 16 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété dans le Sixième District

John Jos. Paquette vs. Mme Janie Kimbury, femme de Dr Ernest H. Smith et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 36,124.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Premièrement—Deux certaines lots de terre et une portion d'un autre lot de terre situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'Ist bornés par les rues Valence, Laurel, Constance, anciennement Live Oak et Bordeaux, désignés par les Nos 26 et 28 et une portion du lot No 16. Les dits lots se bouchent et mesurent comme suit : les lots Nos 25 et 26 mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles. La dite portion du lot No 16 mesure trente pieds de face sur la rue Valence, sur cent cinquante quatre pieds de distance de la rue Constance, anciennement Live Oak, avec une profondeur de cent vingt pieds, lesdites trois parcelles vers la rue Laurel cent six pieds, lesdits dite portion comprend tout excepté cinquante-quatre pieds de la façade du lot No 16, la tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 8 octobre 1891 que les dites parcelles ont été divisées.

Deuxièmement—Quatre certaines lots de terre situés dans le dites District et dans la propriété premièrement ci-dessus décrite, désignés comme lots Nos 21, 22, 23 et 24 sur un plan fait par E. L. Duvar, en date du 6 juin 1870, conformément à un acte passé pardevant R. W. Tedd, voyer de la ville de Jefferson, le 23 novembre 1869, dont une copie ont été annexée à un acte passé pardevant Edgar Conelly, notaire en cette ville, le 17 juin 1870. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-six pieds de front sur la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 août—15 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du quatrième district.

Alphonse Bandeau vs Michael Stephen Pendergast.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,181—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et appartenances qui s'y trouvent, servitudes et dépendances lui appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ist borné par les rues Howard, Parillat, Lafayette et Delgado et connu sous le No 6 de l'Ist No 344, et lequel dit lot mesure vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Howard, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes en côté américaine, lequel dit lot forme une partie d'un lot désigné par le No 8 de l'Ist No 96 au plan de Barthay Lafayette Association.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er août—1 8 15 22 29—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif de propriété de valeur considérable, formant le coin de Bienville et de l'avenue St-Charles et de la rue Bourgogne.

Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire, vs Henry Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,365 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir :

Trois certains lots de terre, en certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'Ist borné par l'avenue St-Charles, les rues Bienville et Poydras, et mesurant à savoir : au dos dite Ist désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 13 février 1844, conformément à un acte passé pardevant C. Claiborne, notaire, et mesurant chacun vingt-sept pieds de front sur la rue Bienville sur cent trente-deux pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1892 en outre du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant [illegible] notaire.

14 juil—14 23 30—août 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Portion de terre de choix rue Magnolia près Seconde.

Succession de Robert Young Black

No 36,137—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS, Albert Paul, Encanteur, Bureau No 159 rue Commerce—MERCREDI, 17 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et appartenances qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ist borné par l'avenue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, mesurant à savoir : au dos dite Ist désigné par le numéro quatre sur un plan dressé par L. H. Pilié, le 13 février 1844, conformément à un acte passé pardevant C. Claiborne, notaire, et mesurant chacun vingt-sept pieds de front sur la rue Bienville sur cent trente-deux pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1892 en outre du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant [illegible] notaire.

14 juil—14 23 30—août 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Portion de terre de choix rue Magnolia près Seconde.

Succession de Robert Young Black

No 36,137—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS, Albert Paul, Encanteur, Bureau No 159 rue Commerce—MERCREDI, 17 août 1892, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ist borné par les rues Gasquet et Liberté, mesurant l'enseignant des rues Gasquet et Liberté, et ayant, en mesure américaine, cinquante trois pieds six pouces de front sur la rue Gasquet, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur et face à la rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er août—1 8 15 22 29—3 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un demi-intérêt indivis dans le "Steamboat Saint-John."

Louis P. Delahoussaye contre Max Blaschard Sr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 35,950—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un demi-intérêt indivis dans le "Steamboat" ou Bateau appelé le Saint John ainsi que une moitié indivise de tout ou partie de ses machines, chaudières, cabestan, cables, cordages, meubles, cabines et toutes autres dépendances y appartenant, le dit Bateau, ont présent enregistré et dans le port de Pascagoula, Mississippi, et mesure Trois Cents quatre vingt deux 382/00 tonnes ou peu plus ou moins maintenant à Algar, sur la rive droite du Mississippi.

Saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juil—19 25—Août 1. 8. 15. 20

VENTES A L'ENCAN.

PAR EUSTIS, PAUL & CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété du Quatrième District.

Succession de Gustave Chopin.

PAR EUSTIS PAUL & CURTIS—Albert Paul, Encanteur—Bureau, No 159 rue Commerce—MERCREDI, 17 août 1892, à midi, à la Bourse d'Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 12 juillet 1892 dans l'affaire de la succession de feu Gustave Chopin, Dossier No 35,064, il—

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le deux District de cette ville, dans l'Ist borné par les rues Villere, Chalmette, Dauphine et Première, désignés par les Nos 11 et 12 de l'Ist 401; les dits lots 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Villere sur 117 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes de 1892 et outre du prix de l'adjudication. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant [illegible] notaire.

Mardi, 16 août 1892.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'une propriété dans le sixième district.

Marx Levy et Frère vs Landry Bogré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 35,751.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 août 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'Ist borné par l'avenue Peters, les rues Gotchie, Greene et St-Ferdinand, lequel portion ou lot de terre est situé sur l'avenue Peters, à une distance de cent cinquante pieds de la rue Greene et mesure, mesure américaine, trente pieds de face à l'avenue Peters par cent dix pieds de profondeur; entre lignes parallèles, étant formé de la plus grande partie du lot No 17, dans l'Ist No 68, d'après le plan original de Rickerville, dressé par MM F Buisson et W. Thompson, voyers, en date du 22 mars 1849 et déposé dans le bureau de J. R. Beard, feu notaire

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—

1° Comptant pour payer la réclamation du plaignant, à savoir la somme de quatre cent soixante-douze 43/100 piastres avec intérêt à raison de 6 90 pour cent par année à partir du 8 mai 1892, jusqu'à parfait paiement, 5 Op pour cent sur la dit montant ; compris le principal et l'intérêt, honoraires d'avocat, les frais et dépens de procès et de la vente, et les taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement de trois différentes billets à ordre pour 8107 49/100 chacun, tirés par le défendant à son propre ordre et par lui endossés, dont deux de 8 mai 1891, et payables respectivement—6. 18 et 20 mois après leur date avec intérêt à raison de 8 0p0 pour cent par an à partir de 8 mai 1891 jusqu'à parfait paiement et garantis par hypothèque (concurremment avec la réclamation du plaignant) sur la dite propriété depuis un acte passé pardevant Jos. Fabry, notaire, en date du 8 mai 1891. L'acquéreur assumera en outre les stipulations contenues dans ledit acte ayant trait aux honoraires d'avocat, assurances, etc.

3° Et le balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3 10 17 24 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Manuel Loan & Building Co.

—vs.—

Mlle Rose Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,316—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ist borné par les rues Gasquet et Liberté, mesurant à savoir : en mesure américaine, cinquante trois pieds six pouces de front sur la rue Gasquet, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur et face à la rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er août—1 8 15 22 29—3 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du Premier District.

Commercial Homestead Association versus Charles Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,159.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et appartenances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ist borné par les rues Howard, Parillat, Lafayette et Delgado et connu sous le No 6 de l'Ist No 344, et lequel dit lot mesure vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Howard, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes en côté américaine, lequel dit lot forme une partie d'un lot désigné par le No 8 de l'Ist No 96 au plan de Barthay Lafayette Association.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er août—1 8 15 22 29—sept 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du quatrième district.

Alphonse Bandeau vs Michael Stephen Pendergast.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,181—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 août 1892 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et appartenances qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ist borné par les rues Howard, Parillat, Lafayette et Delgado et connu sous le No 6 de l'Ist No 344, et lequel dit lot mesure vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Howard, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes en côté américaine, lequel dit lot forme une partie d'un lot désigné par le No 8 de l'Ist No 96 au plan de Barthay Lafayette Association.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
15 août—15 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété du quatrième district.

Alphonse Bandeau